

COMMUNE DE SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 11 septembre 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Jeanne Marie ANTONA, et Monsieur François Dominique VARGIONI, demeurant ensemble à AJACCIO.

Nées savoir Madame à FRASSETO le 16 janvier 1933 et Monsieur à SAINTE LUCIE DE TALLANO le 8 mai 1934 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO (Corse du Sud)

Dans une maison élevée sur sous sol et rez de chaussée, de deux étages, et grenier.

Cadastrée section AB lieudit SANTA LUCIA n°181 pour 91 ca.

Les lots de copropriété numéros **6**, soit au rez-de-chaussée une terrasse close et couverte sise face au monument aux morts et **7**, soit au niveau du sous-sol un W.C auquel on accède par l'escalier extérieur à partie de la « Piazza d'Olmo », et une réserve ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI